

# Mise en place de Zones à Régime Restrictif dans un laboratoire de recherche

Francis LEPAGE

Professeur à l'Université de Lorraine



Centre  
de Recherche  
en Automatique  
de Nancy  
UMR 7039



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



30 mars 2012

AMUE – PST ESR



# Avant : un ERR

---

- Le CRAN a des activités en automatique et traitement du signal avec applications militaires directes (drones) et potentielles : c'était un ERR,
- Les activités "santé" étaient aussi concernées car vue globale
- Toutes les procédures ERR sont en place depuis plusieurs années, c'est rentré dans les moeurs sauf pour quelques irréductibles (hors procédures pour tout)
- Le CRAN est maintenant classé à un niveau R important, confidentiel



# L'arrêt vu du laboratoire

---

- La responsabilité pénale modifie la sensibilité des personnes, surtout celle du Directeur! (même si le nôtre était très respectueux des règles précédentes)
- Besoin d'une réflexion pour la mise en oeuvre, discussions au sein de l'équipe de direction et au sein du conseil de laboratoire (servant aussi de communication sur le sujet)



# Les Zones : comment choisir?

---

- Permettre l'accès dans les couloirs du laboratoire aux étudiants, on ne peut pas faire autrement dans la partie du laboratoire située dans une école d'ingénieur
- Permettre de travailler ponctuellement avec des étudiants et des chercheurs d'autres laboratoires
- Pas de différenciation suivant la thématique de recherche pour éviter des régimes différents, pour permettre les échanges scientifiques entre les chercheurs

## Décision :

- Toutes les salles (bureaux, salles d'expérimentation, petites salles de travail-réunions) placées en ZRR
- Une salle de réunion hors zone sur chaque site



# Effets contraignants

---

- Mêmes contraintes qu'en ERR
  - Contrôle d'accès par badge (sur le site principal)
  - Déclaration des visiteurs non européens un mois à l'avance, dossier papier, CV avec date et ville de naissance (le problème), dates du séjour et mission au labo + saisie sur serveur avec interface web
  - Cryptage des données sur PC portables
- + extension de la déclaration à tous les visiteurs
- + Protection renforcée de l'information
- + nouvelle rédaction des contrats de recherche



# Les effets négatifs

---

- Sentiment (très léger) de privation de libertés
- Temps en personnel pour les démarches et l'enregistrement dans la base de suivi (20% d'un ETP)
- Problème des femmes de ménage : personnel de l'université chez nous mais limitation des heures d'accès
- Changement de la société de maintenance du serveur informatique central du laboratoire



# Les effets positifs

---

- Partenariats théoriquement plus faciles avec des ZRR (certaines entreprises)
- Plus d'attention à ses affaires donc moins de problèmes "de droit commun" : pertes de documents, vol d'affaires personnelles
- Suivi des visiteurs : données utilisables dans des rapports, pour des nouveaux partenariats,...
- Meilleure protection de la propriété intellectuelle, mais pas mesurable



# De nouvelles articulations?

---

- Avec les services du CNRS et de l'Université (notre hébergeur) :
  - Patrimoine –logistique : distribution des locaux, affichage
  - Valorisation (les contrats de recherche)
  - Accueil des chercheurs étrangers
- Un paramètre à prendre en considération dans les fusions de labo?





# Conclusion

---

- Un laboratoire avec ZRR, c'est plus que vivable, c'est même plus confortable pour les chercheurs!
- Risque de plus grande séparation des comportements entre les chercheurs de différentes disciplines